

Termes de référence

(poste est ouvert aux agents de la fonction publique et aux consultant.e.s)

Titre : Expert long terme – Gouvernance des données

Projet : Initiative Team Europe (TEI) sur la connectivité numérique en Asie centrale

Composante : SO 1.3

Lieu : Asie centrale – Kirghizistan – Bichkek, l'expert.e est censé.e de passer au moins 2 semaines par semaine dans le pays de mission.

Durée : 6-9 mois (max)

Date de début prévue : dès que possible

Exigences linguistiques : maîtrise de l'anglais requise ; la connaissance du russe serait un atout

Date de fin de candidature : le 19 mars 2026

1. Contexte

L'objectif général de l'initiative Team Europe (TEI) sur la connectivité numérique en Asie centrale est de favoriser l'accès sûr et l'usage inclusif de connectivité par satellite dans les pays d'Asie centrale, en particulier pour les femmes, les jeunes et les groupes encore plus marginalisés, dans le but de soutenir l'inclusion socio-économique grâce au numérique.

L'action poursuit quatre objectifs spécifiques :

- i. Favoriser le développement et l'utilisation de la connectivité TIC grâce à l'élaboration de politiques et de réglementations, conçues et validées dans le cadre d'une approche multipartite ;
- ii. Améliorer l'accès transparent et inclusif aux services de connectivité publics et privés, en mettant l'accent sur les zones rurales, l'égalité des sexes et les détenteurs de droits marginalisés ;
- iii. Promouvoir l'utilisation des technologies satellitaires afin de favoriser l'innovation numérique locale et de relever les défis locaux ;
- iv. Renforcer les capacités et la sensibilisation des parties prenantes en matière de cyber sécurité et mettre en place des cadres complets de cyber sécurité.

L'action TEI sur la connectivité numérique est élaborée et mise en œuvre sur la base des synergies, de l'expérience et du savoir-faire des États membres de l'UE : France (Expertise France – organisation chef de file du consortium), Lituanie (CPVA), Finlande (HAUS Institute), Lettonie (CFLA, Université technique de Riga et Latvian IT Cluster) et Estonie (e-Governance Academy).

Les Termes de Référence actuels relèvent de **l'objectif spécifique 1.3** qui vise à renforcer les

institutions et les politiques favorables à la **gouvernance, à l'accessibilité, au partage, à la réutilisation et à la réglementation des données**, en améliorant les capacités des autorités publiques de **gérer les politiques des données ouvertes et l'environnement réglementaire**, et en améliorant les capacités du secteur privé et des OSC à plaider en faveur de normes élevées en matière d'accès à la politique en matière de données et à l'environnement réglementaire.

2. Objectif de la mission

L'expert soutiendra **la conception et la mise en œuvre d'un cadre national complet de gouvernance des données en République kirghize**. Cela comprend l'examen et la mise en œuvre de la **stratégie de transformation numérique 2024-2028**, l'élaboration de son plan d'action, le renforcement des capacités réglementaires et institutionnelles, le soutien aux initiatives de sensibilisation et de formation, et le développement des outils pratiques pour garantir une gestion efficace des données, l'accessibilité des données ouvertes et la protection des données personnelles.

3. Étendue des travaux / Responsabilités clés

L'expert mènera les activités clés suivantes :

Élaboration de stratégies et de politiques

- Analyser et participer à la mise en œuvre de la **stratégie de transformation numérique 2024-2028** et à l'élaboration de son **plan d'action** afin de garantir utilisation, gouvernance protection efficace des données dans l'ensemble du secteur public ;
- Proposer un **cadre de gouvernance** des données, détaillant les rôles, les responsabilités et les protocoles en matière de gestion, de circulation et de protection des données ;
- Rédiger **des lignes directrices** pour la normalisation de la gestion des données dans les institutions gouvernementales ;
- Présenter **les meilleures pratiques et les cas d'utilisation issus de l'approche française ou européenne**, en mettant l'accent sur les défis liés à l'utilisation, à la gouvernance et à la protection des données dans les services publics.
- Proposer des recommandations visant à mettre en œuvre des politiques et des réformes numériques **assorties d'objectifs explicites en matière d'égalité des sexes**, de consultations inclusives, d'évaluations d'impact, de ressources dédiées et **d'un suivi ventilé par sexe afin de garantir que les besoins des femmes sont pris en compte**

et que les progrès sont mesurables.

Engagement sectoriel et examen des risques

- Identifier **les secteurs prioritaires** (par exemple, la santé, l'éducation, les télécommunications, la finance) les plus touchés par les exigences en matière de protection des données ;
- Évaluer **les risques spécifiques au secteur et les défis en matière de conformité** ;
- Rédiger **des outils d'orientation pratiques**, notamment :
 - Principes de traitement des données ;
 - Gestion du consentement ;
 - Protocoles de notification des violations ;
 - Modèles d'évaluation réglementaire et d'impact.

Communication et sensibilisation

- Élaborer et mettre en œuvre une **stratégie de communication** autour de la stratégie nationale en matière de données ;
- Organiser **des événements nationaux de sensibilisation**, notamment :
 - Webinaires
 - Tables rondes
 - Interventions dans les médias.

Renforcement des capacités et des institutions

- Concevoir et animer **des ateliers de renforcement des capacités** pour :
 - Les institutions du secteur public ;
 - Le secteur privé (y compris les PME et les start-ups) ;
 - les ONG ;
- Former **des formateurs et des champions** dans les institutions clés pour un transfert de connaissances continu ;
- Tester certains outils (par exemple, **registres de traitement, évaluations d'impact sur la vie privée**) dans des institutions des secteurs public et privé ;
- Proposer **des structures de conformité** internes, notamment :
 - les rôles des délégués à la protection des données (DPO) ;
 - les besoins en formation ;
 - les mécanismes d'audit et de suivi.

Infrastructure de données et données ouvertes

- Soutenir le développement de **bases de données de référence essentielles**, telles qu'un **registre d'adresses** ;
- Concevoir et soutenir le lancement d'un **portail de données ouvertes sécurisé**, garantissant l'accessibilité tant aux citoyens qu'aux entreprises.

4. Qualifications et expérience requises

Formation :

- Diplôme de troisième cycle en systèmes d'information, transformation numérique ou expérience professionnelle équivalente ;
- Maîtrise parfaite du français et de l'anglais (à l'oral et à l'écrit) ;
- La connaissance du russe serait un atout ;
- Excellence démontrée dans les domaines suivants :
 - Communication ;
 - Travail d'équipe et relations interpersonnelles ;
 - Transfert de connaissances et renforcement des capacités ;
 - Capacités d'analyse et de reporting ;
 - Résolution de problèmes et prise de décision.

Expérience générale

- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'administration numérique, en particulier dans la gouvernance des données (gestion des données, échange de données, données ouvertes et protection des données) ;
- Au moins 8 ans d'expérience dans le secteur public ou en collaboration avec celui-ci.

Expérience spécifique

- Connaissance approfondie des cadres réglementaires en matière de gouvernance des données et de leur mise en œuvre ;
- Expérience avérée dans le soutien aux réformes politiques et réglementaires qui permettent la mise en place d'un secteur public axé sur les données ;
- Participation directe à la mise en œuvre de projets de réforme numérique en collaboration avec les gouvernements, les OSC ou le secteur privé ;
- Expérience dans la formation et le soutien de tiers (par exemple, fonctionnaires, entreprises privées) sur les questions de gouvernance des données et de données.

ouvertes.

5. Résultats attendus (provisaires)

- Plan d'action ;
- Cadre et lignes directrices en matière de gouvernance des données ;
- Rapport d'analyse des risques et de la conformité sectorielle ;
- Outils pratiques et guides (comme indiqué) ;
- Plan de communication et de sensibilisation avec documentation des événements ;
- Supports de formation et rapports ;
- Rapport sur la mise en œuvre pilote ;
- Recommandations relatives aux mécanismes internes de conformité ;
- Spécifications techniques pour le portail de données ouvertes et les bases de données de référence.